



14 IGC

DCE/21/14.IGC/17
Paris, le 5 janvier 2021
Original : français

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

Quatorzième session
En ligne
1 6 février 2021

Point 17 _____ : Date de la quinzième session du Comité

Décision requise : paragraphe 5

1. L'article 23.2 de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (ci-après « la Convention ») prévoit que le Comité intergouvernemental pour la